

<b>Type d'emploi</b>	Poste ouvert préférentiellement aux professeurs et professeures des écoles titulaires du CAFIPEMF
<b>Établissement</b>	Académie de Paris
<b>Nature du poste</b>	Conseiller ou conseillère pédagogique à mission départementale
<b>Intitulé du poste</b>	Conseiller pédagogique « lecture »
<b>Qualification demandée</b>	Être titulaire du CAFIPEMF ou admissible au CAFIPEMF. La pertinence de l'expertise dans le domaine de la lecture sera appréciée lors du recrutement : formations, expériences professionnelles en Cours Préparatoire, notamment.
<b>Organisation du temps de travail</b>	<p>Le ou la CP Lecture est totalement déchargé(e) de service d'enseignement et travaille à temps plein. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet d'une programmation équilibrée de ses différentes activités. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. Le ou la CP Lecture peut être appelé(e) à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires scolaires.</p> <p>Les missions CP Lecture sont principalement d'ordre pédagogique dans le cadre de la formation Plan Lecture académique et dans le cadre de l'accompagnement d'équipes pédagogiques. Elles concernent le territoire de l'académie. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement des professeur(e)s et des équipes, la formation initiale et continue des enseignants, l'impulsion, la mise en œuvre et l'accompagnement des évolutions de la politique éducative dans le domaine de la lecture/écriture. Dans ce contexte, le/la CP Lecture travaille en lien avec l'IEN Lecture, la CPD Lecture et les conseillers pédagogiques de l'académie.</p> <p>Dans chacun de ces champs, le ou la CP Lecture effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités sont équitablement réparties. Il/elle constitue, pour les équipes de circonscription et la direction académique, une ressource d'expertise et d'aide à la décision ainsi qu'un point d'appui pour la mise en œuvre locale des orientations de la politique éducative. Sous leur autorité, il contribue à la production de ressources pédagogiques à destination des enseignants et des enseignantes, à l'échelle de l'académie. Il ou elle peut prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de l'académie.</p>
<b>Lieux d'exercice</b>	Centre Paris Lecture (13 <sup>e</sup> ) et académie de Paris.
<b>Autorité hiérarchique</b>	Le ou la CP Lecture est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice d'académie, Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale et fonctionnelle de l'IEN Lecture. Administrativement, il ou elle est rattaché(e) à l'A-DASEN.

## DESCRIPTION DES MISSIONS

Le conseiller ou la conseillère pédagogique lecture fait partie intégrante de l'équipe du Plan Lecture. Il ou elle est un formateur ou une formatrice qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'enseignement de la lecture, dont il ou elle est le collaborateur/ collaboratrice direct(e). Son action s'inscrit dans le cadre du plan lecture académique arrêté par la DASEN, dont il ou elle reçoit une lettre de mission. Il ou elle est chargé(e) de déployer et de mettre en œuvre la formation académique lecture et de développer les ressources pédagogiques du plan lecture académique.

Ses principales missions s'exercent dans un cadre académique en collaboration avec sa collègue CPD Lecture :

- **Formation Plan Lecture auprès des PE de CP et CE1 :**
  - Lecture code
  - Lecture compréhension
  - Ecriture

- Etude de la langue
- Oral
- **Accompagnement de constellations en circonscription :**
  - Accompagnement de proximité de constellations
- **Participation à l'École de la formation :**
  - Parcours de formation Lecture/Ecriture/Oral
  - Formations inter-degrés Lecture
  - Formations Lecture postes spécialisés UPE2A, SEI
- **Contribution à la déclinaison de la politique éducative maternelle académique et nationale :**
  - Contribuer à la production de parcours de e-formation
  - Contribuer à la production de ressources publiées sur le site Français à l'école
  - Contribuer à la production de prise d'indices en fluence/fluidité/compréhension
- **Communication et valorisation**
  - Participer à l'organisation et à l'animation d'événements (séminaires, colloques, Nuits de la Lecture, Petits Champions de la Lecture, ...)
  - Contribuer à la réflexion sur les choix des ressources avec la Mairie de Paris

## **PROFIL de COMPÉTENCES**

---

Le ou la CP Lecture devra posséder :

- Des compétences de formateur
- De solides connaissances dans le domaine de la lecture/écriture et une expertise pédagogique
- Une maîtrise des outils et usages numériques
- Des compétences maîtrisées dans la communication et l'expression orale et écrite.

Le ou la CP Lecture devra faire preuve de :

- Capacités de gestion et d'animation de groupes
- Capacités à rendre compte du travail en cours ou effectué
- Compétences à travailler en équipe et en partenariat (avec les équipes de circonscription, les équipes de formateurs académiques, la collectivité...)
- Adaptation et de disponibilité éventuellement en dehors des horaires habituels de service
- Qualités relationnelles et de distanciation par rapport à la diversité des situations de travail
- Qualités de déontologie, de discrétion professionnelle et de loyauté.

## **CONTACTS :**

---

- IEN Lecture : [isabelle.goubier@ac-paris.fr](mailto:isabelle.goubier@ac-paris.fr)
- Division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public : [mvt1degre@ac-paris.fr](mailto:mvt1degre@ac-paris.fr)